



L'édito



Y_en_avait.com

Pendant longtemps, dans ce pays, on a mis en pratique l'adage « Pour vivre heureux, vivons cachés ». Ma foi bien utile en affaires, neutralité, discrétion et culte du secret nous ont valu une prospérité enviable et, il faut l'admettre, relativement bien partagée au sein de la population. Au point de faire croire à l'absence de clivages sociaux et d'accréditer l'idée d'un « Sonderfall » helvétique.

Avec la globalisation, le secret bancaire qui vole en éclats, une formule de gouvernement qui n'a plus rien de magique, certains des ingrédients de la « success story » sont en train de disparaître et les tensions sociales risquent de ressurgir. La Suisse n'est pas ou n'est plus une île. Elle sera toujours davantage confrontée à des réalités face auxquelles le repli sur soi n'est d'aucun secours, comme les flux migratoires ou encore notre empreinte écologique, quatre fois plus importante que ce que la planète peut supporter!

A l'heure d'internet et de la mondialisation, plus moyen donc de vivre cachés. Le Conseil communal a décidé d'en prendre acte et d'attacher désormais davantage d'importance à la communication afin d'être toujours mieux au service de la population. Quant à vivre heureux... c'est ce que, en ce début d'année 2010 et malgré un contexte difficile, nous souhaitons à l'ensemble des habitantes et habitants de notre Ville.

*Daniel Perdrizat
Vice-président du Conseil communal*



Placé sous la responsabilité du chancelier Rémy Voirol (à gauche), la rédaction de « Vivre la ville » comprend la secrétaire de rédaction Eliane Petermann, la journaliste stagiaire Anne Kybourg et le nouveau chargé de communication, Patrice Neuenschwander.

Mieux communiquer !

Désireux d'encore mieux communiquer, le Conseil communal a réussi le tour de force de créer un poste de chargé de communication tout en conservant son journal d'information - qui paraîtra toutefois désormais à un rythme moins soutenu - et de réaliser des économies structurelles de quelque 55'000 francs par an.

Dans un monde fortement médiatisé, le Conseil communal a estimé utile de pouvoir disposer d'un appui dans ses tâches d'information et a souhaité renforcer le rôle d'état-major de la Chancellerie par la nomination d'un chargé de communication. Cette fonction a été confiée au rédacteur actuel de « Vivre

la ville », Patrice Neuenschwander, par ailleurs délégué culturel, qui l'exercera à 30% tout en continuant de s'occuper, avec une stagiaire, de la rédaction du journal d'information communal.

Numéros spéciaux

Afin de dégager les moyens requis par cette volonté de mieux informer, le Conseil communal a décidé de réduire le nombre de parutions de « Vivre la ville » qui sortira non plus chaque semaine mais deux fois par mois. Des numéros spéciaux consacrés à des thèmes particuliers choisis par l'exécutif seront également publiés cette année de même que deux numéros consacrés au Millénaire.

Appui et coordination

Le chargé de communication devra appuyer le Conseil communal dans ses tâches d'information et de promotion de la ville. Il s'efforcera de développer de nouvelles formes de communication - à l'exemple de newsletters électroniques ciblées -, rédigera les communiqués de presse, organisera les relations avec les médias et soutiendra la présidence dans ses tâches de représentation. Le chargé de communication coordonnera le contenu des sites intranet et internet de la Ville. Il ne sera en aucun cas le porte-parole du Conseil communal qui continuera de s'adresser directement à la population.



Le Conseil communal au grand complet a reçu les jeunes citoyens au Théâtre du Passage.



Le Théâtre Tumulte accueille la pièce « Landru et fantaisies » jusqu'au 24 janvier 2010.



L'Ensemble symphonique de Neuchâtel se produira le 15 janvier à 20 heures au Temple du Bas.

LES PLUS BEAUX MEUBLES S'ACHETENT CHEZ NOUS

50% SALON CUIR PLEINE FLEUR **990.-**
FAUTEUIL VRAI CUIR **60.-** AU LIEU DE **198.-**
TAPIS DE LUXE **150.-** AU LIEU DE **350.-**
MATELAS DE GRANDES MARQUES
"MONTREUX" "ZERMATT" "VERBIER" TOUTES DIMENSIONS
VETEMENTS DE GRANDES MARQUES

MEUBLES DU BATTOIR ♦ CASSE-PRIX

LEGUMES FRAIS DU JOUR **LES MOINS CHERS DE SUISSE**
BOISSONS DE GRANDES MARQUES

MATHOD ST-SULPICE COURTAMAN MEYRIN
entre Rte Cantonale entre Bois
Orbe/Yverdon Lausanne/Morges Morat et Fribourg du Lan

12 CAMIONS DE LIVRAISON POUR TOUTE LA SUISSE PRIX-QUALITE-PROPRETE

**«Offrez de l'espoir à
un enfant aveugle»**

Dimitri

Le soutien d'un enfant
aveugle du tiers-monde
coûte 50 francs
par mois.



Case postale, 2002 Neuchâtel, tél. 032 724 84 12
www.cbmch.org, CP 87-192253-5

Dans ce numéro

L'affaire Landru

Mise en scène par Jean-Philippe Hoffman, la pièce «Landru et fantaisies» est une comédie des plus étonnantes. L'auteur de la pièce, Christian Siméon, a imaginé une conversation entre Landru, meurtrier privé et Deibler, bourreau de père en fils.

Page 4

Biodiversité en ville

Le Muséum d'histoire naturelle et le Jardin botanique lancent le projet «Biodiversité Neuchâtel 2010». Des dizaines de spécialistes vont inventorier la faune et la flore vivant en milieu urbain. La population est également invitée à participer.

Pages 8-9

La troisième dimension

La technologie numérique débarque dans les salles de cinéma neuchâteloises. La société Cinepel va progressivement digitaliser les cinémas de la région. Les Arcades et l'Apollo 2 sont les premiers cinémas de la ville à bénéficier de ce nouvel équipement.



Page 10

Abattage 2010

La campagne d'abattage des arbres 2010 concerne 35 spécimens. Elle commencera le 18 janvier et devrait se terminer en mars. Les quatre peupliers noirs d'Italie situés sur le quai Louis-Perrier seront notamment abattus.

Page 16

Le Conseil communal reçoit les jeunes citoyens au Théâtre du Passage



Loan Suffia a remercié les autorités pour leur accueil au nom de tous les jeunes devenus majeurs en 2009.

« Votre avis nous intéresse »

Le Conseil communal au grand complet a reçu peu avant Noël au Théâtre du Passage une centaine de jeunes gens et jeunes filles ayant atteint leur majorité en 2009. Le président du Conseil général Blaise Péquignot, la nouvelle coordinatrice des actions jeunesse Vânia Carvalho et trois représentants du Parlement des jeunes étaient également présents à cette cérémonie animée par les Peutch.

«Votre avis nous intéresse», a lancé la présidente de la Ville aux nouveaux citoyens qu'elle a exhortés à aller voter afin de ne pas laisser les aînés décider à leur place. Françoise Jeanneret a rappelé qu'elle avait fait passer une motion au Conseil général – alors qu'elle y siégeait encore – demandant la création d'un Parlement des jeunes. C'était à peu de chose près à l'époque où naissaient les jeunes citoyens fêtés en 2009 ! La présidente de la Ville a souligné que les problèmes que rencontrait cette génération coutumière du virtuel étaient malheureusement bien réels : le chômage par exemple est un fléau qui péjore l'avenir des jeunes et il n'est pas normal que le Parlement fédéral cherche à assainir l'assurance-

chômage sur le dos de la jeunesse, a-t-elle déclaré. «Vous allez peut-être voyager et partir gagner votre vie ailleurs mais vous n'oublierez jamais vos racines qui sont ici, à Neuchâtel», a ajouté Françoise Jeanneret avant d'inciter l'assistance à partager le point de vue du poète Paul Eluard qui affirme : «Il ne faut pas de tout pour faire un monde. Il faut du bonheur et rien d'autre.»

Week-ends à ski

Elodie Neier et Abnet Sebhatu, respectivement présidente et vice-président sortants du Parlement des jeunes, ainsi que le nouveau président Timothée Pages, ont ensuite présenté le PJNE en invitant les jeunes citoyens à y participer. Le PJNE gère un budget annuel de 30'000 francs qui lui permet par exemple de subventionner des festivals. Il se réunit en plénum une fois par mois et développe des projets en commission. Le Parlement des jeunes est à l'origine du Noctambus et de la Gymaz'out. Il met la dernière main à la carte jeune qui donnera droit à des réductions dans les commerces de Neuchâtel et propose des week-ends à ski à prix cassé. Le PJNE planche également

sur trois projets pour le Millénaire : un concours de photos, l'organisation de la fête des voisins et une réunion des jeunes du réseau des Neuchâtel du monde.

Devenir plus responsable

Loan Suffia a pris la parole au nom des jeunes citoyens. Il a commencé par remercier les autorités pour leur accueil et a poursuivi en rappelant que lui-même et ses contemporains étaient nés en 1991, soit durant l'année qui a vu Didier Burkhalter entrer au Conseil communal et Serge Gainsbourg ainsi que Yves Montand passer dans l'autre monde. Cette année-là, le bloc soviétique s'effondrait et la Confédération célébrait ses 700 ans. Pour Loan Suffia, passer à l'âge adulte, c'est avoir la liberté de se marier et de conduire une voiture mais aussi l'obligation de payer ses impôts. En un mot, c'est devenir plus responsable.

Les Peutch pour le fun

Aux officialités a succédé un moment plus détendu. Les Peutch ont présenté un extrait de leur dernier spectacle avant que les jeunes et les autorités partagent un buffet au restaurant Max et Meuron.



La comédie « Landru et fantaisies » est à découvrir jusqu'au 24 janvier au Théâtre Tumulte

Meurtres ou mœurs ?

Écrite par Christian Siméon, la comédie « Landru et fantaisies » constitue une pièce insolite. L'auteur a imaginé une conversation entre Landru, assassin célèbre, et Deibler, son bourreau. Les deux hommes se livrent à un dialogue qui reflète certains épisodes de la vie de Landru. Au fil de cette conversation, le spectateur en vient à se demander lequel est le plus meurtrier des deux. A voir au Théâtre Tumulte, les vendredis et samedis à 20h30 et les dimanches à 17 heures, jusqu'au 24 janvier.

Mise en scène par Jean-Philippe Hoffman, cette comédie oppose Landru, meurtrier privé et Deibler, assassin officiel. Ils parlent de la mort, mais également des femmes. Certaines de celles séduites par Landru viendront également sur scène.

L'affaire Landru

Le 7 novembre 1921 débute le procès d'Henri Désiré Landru. Accusé de multiples escroqueries et du meurtre de dix femmes et d'un adolescent, il avait pour habitude de séduire des femmes esseulées. Il les demandait en mariage pour ensuite les dépouiller et les tuer. Le procès fascina les foules. Le personnage de Landru constituait un mystère. Le public ne comprenait pas comment



La pièce « Landru et fantaisies » raconte l'histoire d'un meurtrier coureur de jupons. • Photo: sp

un homme aussi ordinaire avait réussi à séduire autant de femmes. Ces dernières vinrent nombreuses pour témoigner. Le verdict tomba le 30 novembre 1921 et Landru fut guillotiné le 25 février 1922.

La comédie

Christian Siméon qui assista au spectacle le week-end du 23 au 24 janvier, est l'auteur d'une dizaine de pièces, dont *Le Cabaret des hommes perdus* (2006) pour laquelle il a remporté un Molière en 2007. Il a décidé

de remanier l'affaire Landru à sa sauce afin d'en faire une comédie rutilante. Il imagine un dialogue entre Deibler, bourreau de père en fils, et Landru, escroc sans envergure. Tous deux possèdent de nombreux points communs. Jean-Philippe Hoffman, metteur en scène de cette comédie et fondateur du Théâtre Tumulte avec Monique Ditesheim, relève le paradoxe qui règne tout au long de la pièce. Le jeu du chat et de la souris auquel se livrent Deibler et Landru sera mené par

Landru durant tout le spectacle, jusqu'au final...

Théâtre Tumulte, 13, rue Erhard-Borel, 2000 Neuchâtel. Réservations: tél. 032 730 69 88 ou sur www.tumulte.ch. Entrée: Fr. 20.-/15.-



« Nanguali »

Entourée d'une nouvelle équipe de musiciens, Florence Chitacumbi présente son nouveau spectacle: *Nanguali*. Mis en scène par Anne-Cécile Moser, ce projet musical est à découvrir au Théâtre du Pommier les vendredi 15 et samedi 16 janvier à 20h30. *Nanguali* parlera d'équilibre entre ici et là-bas, mais également d'oscillation entre le fort et le doux. Entre invités surprise et interventions inattendues, ce spectacle promet d'éveiller la curiosité des spectateurs. Ces derniers seront amenés à voyager dans l'univers musical de soul métissé de la chanteuse. Florence Chitacumbi fera découvrir aux spectateurs de nouvelles sonorités mises en forme par Christophe Calpini. Réservations: tél. 032 725 05 05 ou sur www.ccn-pommier.ch.



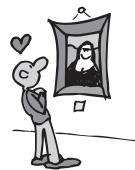
Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Jusqu'au 31 mars, exposition «L'illustration botanique du XVII^e au XIX^e siècle».

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états». Jusqu'au 31 janvier, exposition Martial Leiter – guerres. Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi. Mardi 19 janvier à 12h15, mardi du musée: «Le thème de la naissance



dans l'art occidental», promenade en images avec Nicole Quellet.

Galeria de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement.» Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre, exposition «Retour d'Angola». Jusqu'au 16 mai, exposition «Helvetia Park». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 28 février, exposition «parce Queue». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 31 janvier, exposi-

tion Martial Leiter – guerres. Dessins de presse. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 16 janvier, exposition Olivier O. Olivier, dessins 1988-2009. Ouvert ma-ve de 14 heures à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Galerie du Pommier (rue du Pommier 9), jusqu'au 28 février, exposition Stéphanie Linder, tableaux inspirés de *Pièce de cœur* de Heiner Müller. Ouvert lu-ve de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures (sauf le lundi matin).

Conférences

Faculté des lettres (espace L.-Agassiz 1), Université du 3^e âge: jeudi

14 janvier de 14h15 à 16 heures: «La Turquie en zig-zag, à la rencontre de ses civilisations», par Philippe Graef, ethnologue et archéologue.

Mardi 19 janvier de 14h15 à 16 heures: «La maison blanche, petite bicoque pour nos vieux jours», par Robert Monnier, architecte.

Association culture, excursions, nature (ACEN), samedi 16 janvier à 16 heures au Lycée Jean-Piaget, (Beaux-Arts 30), conférence avec film «La vie des abeilles», par M. François Brunet, apiculteur. Séance agrémentée d'une dégustation de miel et de vente du produit.

Théâtre du Pommier (rue du Pommier 9), dimanche 17 janvier à 17 heures, Deutsch Club. Lecture-entretien avec Judith Hermann (Berlin). Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch

L'actualité culturelle

Rendez-vous Nature

Pourquoi dessiner dans la nature à l'ère du numérique? Dans le cadre du «Rendez-vous Nature» qui aura lieu mercredi 20 janvier au Muséum d'histoire naturelle, Laurent Willenegger présentera son travail dans deux court-métrages, et en particulier un projet mené pour La Salamandre.

A l'issue de la projection, Laurent Willenegger dédicacera son livre «Un jour, un dessin». Le public pourra également découvrir quelques peintures fraîches.

Muséum d'histoire naturelle, rue des Terreaux 14, mercredi 20 janvier à 12h30. Entrée libre.

Chef brésilien au Temple du Bas

Le chœur de chambre de la Haute Ecole de Musique de Genève donnera un concert, samedi 23 janvier au Temple du Bas.

Fondé en 2004, le chœur de chambre de la Haute Ecole de Musique de Genève est dirigé depuis septembre 2008 par le brésilien Celso Antunes. Accompagnés par les solistes Clémence Tilquin, soprano, Frédéric Causy, ténor et Marcin Habela, baryton, le chœur de chambre et l'ensemble instrumental de la Haute Ecole de musique de Genève interpréteront des œuvres de deux compositeurs contemporains, *Carmina Burana* de Carl Orff et *Canti di Prigionia*, de Luigi Dallapiccola.

Temple du Bas, samedi 23 janvier à 20 heures. Entrée libre.

La magie des cordes

Les amis du Conservatoire accueilleront, dimanche 24 janvier au Temple du Bas, l'Orchestre de la Haute Ecole de Musique de Genève.

Placé sous la direction de Christophe Schiller, les cinquante-trois musiciens de l'Orchestre joueront les Métamor-



phoses pour orchestre à cordes de Richard Strauss et la Symphonie N° 2 de Robert Schumann.

Dans les rôles de solistes, trois jeunes talents, Ewa Rzetecka, au clavecin, le neuchâtelois Laurent Nicoud au piano (photo) et Marie Lachat à la harpe interpréteront la Petite symphonie concertante de Frank Martin.

Temple du Bas, dimanche 24 janvier à 17 heures. Location: tél. 032 717 79 07.

Cirque au Passage

Le spectacle de cirque *Traces* sera présenté au Passage, vendredi 15 et samedi 16 janvier.

Traces met en scène cinq jeunes gens venus se réfugier dans un abri de fortune pour échapper à une menace imminente. Ils font de leurs corps les vecteurs de leurs impulsions créatives, se projetant sur scène dans des numéros incroyables. Mât chinois, roue-cyr, anneaux chinois, main à main, en une heure et demie ces cinq artistes maîtrisent toutes les disciplines du nouveau cirque, danse et musique comprises.

Théâtre du Passage, vendredi 15 janvier à 20 heures et samedi 16 janvier à 18 heures. Location: tél. 032 717 79 07.

L'Ensemble symphonique de Neuchâtel se produira le 15 janvier à Neuchâtel et le 17 à La Chaux-de-Fonds

« Affinités électives »

L'Ensemble symphonique de Neuchâtel (ESN) donnera son troisième concert de la saison en fin de semaine. Intitulé «Affinités électives», il aura lieu vendredi 15 janvier au Temple du Bas, à Neuchâtel. Une seconde représentation sera également organisée le 17 janvier à la Salle de Musique de l'Heure bleue, à La Chaux-de-Fonds. A l'affiche, le soliste Christopher Gillett et le chef invité, Pierre-Alain Monod. Pour ce troisième concert, l'ESN s'appropriera des œuvres de Pärt, Britten et Mozart.

Composée de cinq concerts, la saison «Traces» de l'ESN porte sur le thème du célèbre écrivain allemand Goethe. L'un de ses romans portait le titre «affinités électives» qui a été emprunté pour le présent concert. La notion d'affinité a également été utilisée pour établir le programme de ce troisième concert.

Programme original

Goethe voulait une grande admiration à Mozart. Lorsqu'il était directeur du théâtre de Weimar, il a programmé «La Flûte enchantée» une bonne centaine de fois. Il sentait qu'il existait une sorte d'affinité entre eux. Dans son roman, Goethe évoque la notion d'affinités naturelles, propre au domaine



A gauche, le ténor Christopher Gillett et à droite, le chef invité Pierre-Alain Monod. • Photo: sp

de la chimie. Entre Mozart et Benjamin Britten, il existerait justement ce type d'affinités. Quant à Arvo Pärt, il appréciait tout particulièrement la pureté de la musique de Britten. Ainsi, l'ESN propose aux spectateurs de venir découvrir la symphonie N° 40 de Mozart, «Les illuminations» de Britten, ainsi que le «Cantus» de Pärt.

Invités de renom

Durant toute la saison, des chefs invités et différents compositeurs

apportent leur talent pour enrichir le programme de l'ESN. Le troisième concert de cet ensemble sera dirigé par le chef invité Pierre-Alain Monod. Avec un répertoire de plus de 250 œuvres, ce directeur artistique a plus d'une corde à son arc. L'ESN sera également complété par le soliste Christopher Gillett. Ce ténor a fait ses premières armes à Covent Garden. Il s'est aussi produit à l'étranger, au Netherlands Opera entre autres. (ak)

Chronique culturelle



Jouissance sadique

L'année a commencé en beauté avec une comédie bien enlevée et drôle créée le 31 décembre à Serrières par le Théâtre Tumulte. Excellent, Jean-Paul Favre y campe un Landru sûr de lui et de son charme, à la brillante faconde, qui dialogue avec celui qui finira par lui couper la tête... Olivier Nicola, lui aussi excellent, tient le rôle du bourreau Deibler (quand il n'incarne pas une bourgeoise défraîchie future victime de Landru). Mais que l'on ne s'y trompe pas! Au-delà de la fantaisie qui donne à ce spectacle des airs de comédie de boulevard, l'auteur s'interroge sur le plaisir sadique qu'éprouve celui qui donne la mort. Et à cette aune-là, le bourreau paraît plus effrayant que l'assassin! Sa description de la courbe rouge tracée par le sang qui gicle par saccades du cou tranché du condamné guillotiné ressemble diablement à la jouissance masculine au moment de la petite mort. A n'en pas douter, le bourreau comme l'assassin éprouvent du plaisir en tuant. Jean-Philippe Hoffman ne s'y est pas trompé, qui signe là une mise en scène réussie, entre le grave et le futile.

Patrice Neuenschwander



Schneeberger Marianne
Jack sur le chemin de Noël

Texte de Marie-Ange Voisin
Illustrations de Marianne Schneeberger
L'âne Jack est le compagnon du Père Noël depuis de nombreuses années. Mais cet hiver, il se sent vraiment trop fatigué pour entreprendre une nouvelle tournée. Son ami l'oiseau parviendra-t-il à le décider? Jack sait-il que la petite Julie l'attend là-haut?
En mettant en scène l'âne Jack et son long périple jusqu'au village, l'auteure tenait à évoquer les difficultés d'un enfant confronté à la maladie.
36 pages, format 21 cm x 23 cm



Schneeberger Marianne
Un carton pour mon arbre

Pierrot a grandi dans une maison plantée au milieu d'une clairière. Il y a quelques jours, sa maman lui a annoncé leur prochain déménagement au village. Mais comment Pierrot va-t-il emporter son arbre au village?
32 pages, format 21 cm x 23 cm



Schneeberger Marianne
L'Album-Souvenir de nos Doudous

Texte: élèves de l'école enfantine
Illustrations: Marianne Schneeberger
Qui ne se souvient pas de la peluche, du nounours ou du morceau de tissu qui l'a accompagné tout au long des grands moments d'émotion de son enfance?
Pendant quelques semaines, Marianne Schneeberger a eu le privilège de rencontrer les élèves de deux classes enfantines; ils lui ont parlé avec enthousiasme et fantaisie de leur doudou. Elle a récolté le récit de chaque enfant et peint le portrait de chaque doudou, afin d'en faire un album-souvenir.
36 pages, format 24,5 cm x 21 cm



Schneeberger Marianne
Les animaux du livre oublié

Un lapin, un âne, un chien, un chat et un coq vivaient paisiblement dans une clairière. Un jour, ils découvrent un livre. C'est l'histoire des musiciens de Brême, et le lapin se met à la lire à ses amis.
L'auteure raconte comment, dans un premier temps, le lapin-qui-sait-lire est exclu de l'aventure de ses amis, et comment il parvient à retrouver sa place parmi eux.
48 pages, format 21 cm x 23 cm



Schneeberger Marianne
Martin perché sur un nuage

Texte de Catherine Raimondi
Illustrations de Marianne Schneeberger
Un arc-en-ciel et un nuage font le bonheur de Martin, un petit lutin. Mais bien vite, la peur de ne pas pouvoir redescendre s'installe.
Ses amis, les animaux de la forêt, vont tout faire pour l'aider. Réussiront-ils?
40 pages, format 21 cm x 23 cm

PROMOTION!
5 livres pour
80.-
au lieu de 115.-
2 livres pour
35.-
au lieu de 46.-



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

- ex. de l'ouvrage **«Jack sur le chemin de Noël»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-**.
..... ex. de l'ouvrage **«Un carton pour mon arbre»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-**.
..... ex. de l'ouvrage **«L'album-Souvenir de nos Doudous»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-**.
..... ex. de l'ouvrage **«Les animaux du livre oublié»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-**.
..... ex. de l'ouvrage **«Martin perché sur un nuage»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-**.
..... ex. du coffret spécial Marianne Schneeberger **«5 livres pour Fr. 80.-»**
Jack sur le chemin de Noël, Un carton pour mon arbre, L'album-Souvenir de nos Doudous, Les animaux du livre oublié, Martin perché sur un nuage.
..... ex. de l'offre DUO de Marianne Schneeberger **«2 livres pour Fr. 35.-»**
Un carton pour mon arbre, L'album-Souvenir de nos Doudous.

(TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom et prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

 Biodiversité Neuchâtel 2010

Participez au recensement des oiseaux d'eau

Pour marquer l'année de la biodiversité, les naturalistes neuchâtelois ont décidé de dresser un inventaire de la faune et de la flore de la ville de Neuchâtel (voir pages 8 et 9). Ce travail, qui demande l'appui de nombreux spécialistes, a débuté le 1^{er} janvier et se terminera le 31 décembre. La population est aussi invitée à participer. Cette rubrique est l'occasion de présenter quelques-unes des actions qui seront organisées tout au long de l'année.

La première sortie sur le terrain aura lieu le dimanche 17 janvier et coïncide avec la journée du recensement international des oiseaux d'eau. Sur tous les plans d'eau d'Europe, des ornithologues vont compter les cygnes, les mouettes et les autres espèces d'oiseaux hivernants. Plusieurs dizaines de milliers de canards, dont les fuligules venus de Sibérie, sont actuellement présents sur le lac de Neuchâtel. Une quarantaine d'espèces peuvent être observées parmi lesquelles le fuligule morillon, la nette rousse (photo), le canard chipeau, le harle bièvre, le grand cormoran, le grèbe huppé, le goéland leucopnée, etc.



Cinq mâles de nette rousse dans le port du Nid-du-Crô au premier jour de l'an. • Photo: Blaise Mulhauser

Les personnes intéressées à participer aux comptages peuvent rejoindre les ornithologues au port de Neuchâtel à 8 heures du matin, au bout de l'allée des peupliers située près de l'hôtel Beaulac. Ce recensement a lieu par tous les temps. Il se fait à pied et dure environ 4 heures

pour aller jusqu'à Saint-Blaise, mais il est bien sûr possible de ne faire qu'un bout de chemin avec nous, par exemple entre le port de Neuchâtel et celui du Nid-du-Crô. En revanche, quelle que soit l'option que vous choisissiez, il est conseillé de bien s'habiller car il peut faire un froid de... canard!

Alors, à vos jumelles, nous vous attendons!

*Blaise Mulhauser,
Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel*



 La Ville jeune

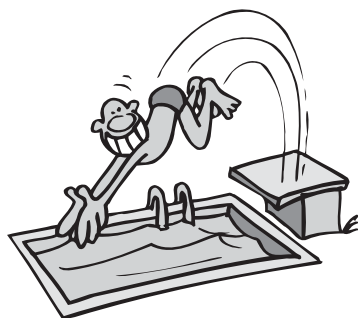
Bibliothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1), mercredi 20 janvier à 15 heures, contes pour enfants dès 5 ans.

Théâtre du Pommier (rue du Pommier 9), samedi 30 et dimanche 31 janvier à 17 heures: «Point de suspension de Christine Kolmer», par la Cie française Les Imaginaires. Théâtre jeune public, tout public dès 3 ans. Durée: 50 minutes. Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch

Académie de Meuron, cours public d'histoire de l'art, cycle de conférences, les mardis de 17 à 18 heures à l'aula du Lycée Jean-Piaget, rue des Beaux-Arts 30: «La médaille d'art – cette illustre inconnue», par Federica Gatti. Dès le mardi 26 janvier. Prix. Fr. 110.–. Renseignements et inscriptions: tél. 032 725 79 33.

 La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.



La piscine est fermée au public pour les travaux annuels d'entretien des installations jusqu'au vendredi 22 janvier. Réouverture: samedi 23 janvier à 8 heures.

Handball
Vendredi 15 janvier, halle de sport de la Riveraine, 20h, AGS HBC Neuchâtel-PSG Lyss, 3^e ligue dames.

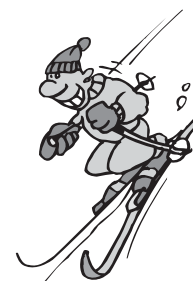
Hockey sur glace
Samedi 16 janvier, patinoires du Littoral principale, 17h, Neuchâtel Futur-Tramelan, novices A.
Dimanche 17 janvier, patinoires du Littoral principale, 17h, Neuchâtel Futur-St-Imier, moskitos B.

Patinoires du Littoral
(du 14 au 20 janvier)

Piste principale
je: 9h-11h45/13h45-15h45 public, 9h-11h45 hockey libre.
ve: 9h-11h45/13h45-15h45/20h-22h public, 13h45-15h45 hockey libre.
sa: 13h45-16h30 public.
di: 10h15-11h45/13h45-16h30 public, 12h-13h30 hockey libre.

lu: 9h-11h45/13h45-15h30 public et hockey libre.
ma: 9h-11h45/13h45-15h30 public, 13h45-15h30 hockey libre.
me: 9h-11h45/14h15-16h45 public, 9h-10h/14h15-16h15 hockey libre.

Halle couverte
je: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
ve/sa/di: –
lu/ma/me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.





La population neuchâteloise est invitée à participer au projet « Biodiversité Neuchâtel 2010 »

Biodiversité en ville

Le Muséum d'histoire naturelle (MHN) et le Jardin botanique lancent le projet « Biodiversité Neuchâtel 2010 ». Le but : établir un inventaire de la faune et de la flore vivant en milieu urbain. La collecte de données a débuté le 1^{er} janvier et se terminera le 31 décembre. Organisé en collaboration avec le Centre Suisse de Cartographie de la Faune (CSCF) et le programme « Nature en ville », ce projet doit également permettre à la population de prendre part à l'élaboration de cet inventaire.

Durant cette année, de nombreuses activités auront lieu dans le cadre de « Biodiversité Neuchâtel 2010 ». Diverses excursions seront notamment proposées à la population. L'événement principal du projet réside dans l'organisation d'une journée spéciale durant laquelle le public pourra découvrir le travail des spécialistes. Elle se tiendra le samedi 19 juin 2010 au Jardin botanique.

Inventaire

La récolte de données se déroulera durant 365 jours. Durant cette période, plusieurs spécialistes s'attelleront à déterminer les différentes espèces tant animales que végétales qui peuplent la ville. L'objectif étant de répertorier la plus grande quantité d'espèces en milieu urbain. « Nous allons également mettre en place une campagne de piégeage de nombreux insectes que l'on peut identifier que sous la loupe bino-

culaire », explique Blaise Mulhauser, conservateur des vertébrés au MHN. Les données obtenues seront minutieusement datées et localisées. Elles seront ensuite transmises aux bases de données nationales du CSCF et du Centre du réseau suisse de floristique.

Participation du public

La population neuchâteloise est vivement conviée à participer au recensement. Pour ce faire, il suffit d'apporter un échantillon ou une photographie de l'animal ou de la plante observé au MHN pour les animaux et au Jardin botanique pour les plantes. L'observateur devra également y joindre une fiche d'informations afin de faciliter le travail de détermination des spécialistes. Ces derniers examineront chacune des observations puis procéderont à une identification plus précise.

Elèves de l'école secondaire

Les élèves des collèges du Mail, des Terreaux et de la Côte participeront également à différentes activités dans le cadre de leur programme scolaire. Un inventaire des arbres et des arbustes sera élaboré par les élèves de 6^e année. Quant aux élèves de 7^e, ils distribueront un questionnaire « tout ménage » aux habitants de Neuchâtel, dans le but d'évaluer la présence de différentes espèces, telles que le hérisson ou le coquelicot. Ils devront également enquêter sur la faune et la flore évoluant autour de

chez eux. « Dans le cadre des Ateliers de science pour la 9^{ème} année, section maturité, les élèves feront des prélèvements dans les trois rivières de la ville », commente Blaise Mulhauser. Ils auront ainsi l'occasion de déterminer la qualité de l'eau de la Serrière, du Seyon et de la Monruz. « Les résultats obtenus par les élèves seront valables du point de vue scientifique », explique le conservateur.

Un programme bien rempli

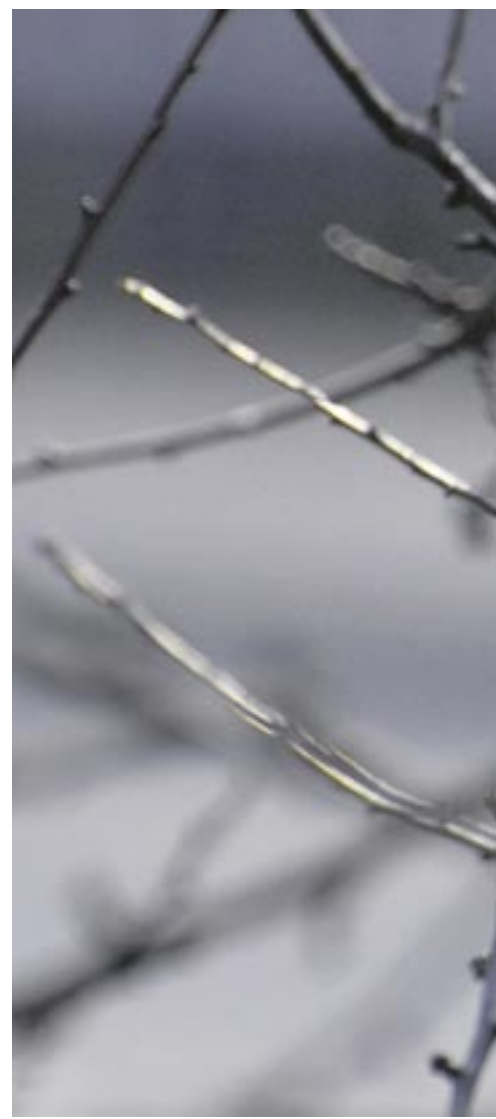
Pas moins de trente activités seront proposées entre le mois de janvier et celui de juin 2010, dans le cadre du programme de « Biodiversité Neuchâtel 2010 ». La population aura la possibilité de prendre part à de nombreuses excursions durant lesquelles il sera possible d'observer différentes espèces vivant en milieu urbain. Le public aura également l'opportunité de participer aux journées spéciales de détermination. Elles auront lieu les 31 mars et 21 avril pour la faune et les 12 mai et 9 juin pour la flore. L'événement à ne pas manquer est la journée du samedi 19 juin (voir page 9). (ak)



Fiche d'inventaire

Les photos et les échantillons doivent obligatoirement être accompagnés d'une fiche d'observation. Le document en question peut être téléchargé sur www.museum-neuchatel.ch.

Un buisson de houx photographié le 3 janvier entre la rue Matile et celle de Fontaine-André.



Mâle de moineau domestique sur un buisson d'épine noire



Les activités humaines sont en grande p

Faune et flo

Les Nations Unies ont proclamé 2010 année internationale de la biodiversité. Cette dernière constitue la richesse des espèces vivant sur la Terre. Actuellement, certaines espèces deviennent de plus en plus rares. Plusieurs d'entre elles sont même en voie de disparition, alors que d'autres sont tout simplement déjà éteintes. Plusieurs organisations non gouvernementales internationales dénoncent la réduction de la biodiversité.

En Suisse, le constat est le même. Dans ce contexte, plusieurs institutions se joignent au Muséum d'histoire naturelle (MHN) et au Jardin botanique de Neuchâtel pour élaborer un inventaire de la faune et de la flore évoluant en milieu urbain. Durant 365 jours, les spécialistes ont la mission de répertorier le maximum de données sur les différentes espèces vivant en



re, ce 3 janvier à Neuchâtel.

partie responsables de la disparition de multiples espèces

re menacées

ville de Neuchâtel. La population neuchâteloise est également conviée à participer à cet inventaire.

Milieu urbain

Dirigé par trois naturalistes (Blaise Mulhauser, conservateur des vertébrés au MHN, Jean-Paul Haenni, conservateur-adjoint au MHN et spécialiste des insectes et François Felber, directeur du Jardin botanique), le programme «Biodiversité Neuchâtel 2010» doit permettre de répertorier et de localiser les différentes espèces que dénombre le périmètre urbain de Neuchâtel. «Aucun inventaire de la sorte n'a jamais été élaboré dans une ville de Suisse romande», explique Blaise Mulhauser. Et d'ajouter: «Nous avons profité de l'année internationale de la biodiversité pour lancer notre projet.» Soutenu par l'Office fédéral de l'environnement,

ce travail considérable mobilisera plusieurs dizaines de spécialistes.

Espèces

La ville de Neuchâtel compte un nombre considérable d'espèces différentes. Plantes, vertébrés ou invertébrés: toutes les espèces observées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2010 seront prises en compte. «Notre but est de rassembler un maximum de données», explique Blaise Mulhauser. A titre d'aperçu, les insectes comptent à eux seuls quatre groupes pour lesquels des milliers d'espèces sont attendues: les lépidoptères (papillons), les diptères (mouches et moustiques), les hyménoptères (guêpes, abeilles et fourmis) ainsi que les coléoptères (scarabées, hannetons, coccinelles, etc.). Le Centre Suisse de Cartographie de la Faune, basé à Neuchâtel, va prêter main-forte pour déterminer les animaux.

Résultats

L'inventaire prévu par le programme «Biodiversité Neuchâtel 2010» demande un travail énorme de détermination. Les résultats ne seront donc connus qu'en 2011, année du Millénaire de Neuchâtel. Les habitants de la ville pourront ainsi se rendre compte de l'étendue des richesses naturelles présentes dans la cité. Les données récoltées tout au long de l'année seront utilisables. «Grâce aux résultats obtenus, nous pourrions éventuellement trouver des idées afin de favoriser les espèces rares ou menacées», déclare le conservateur des vertébrés au MHN. Et de poursuivre: «Nous pourrions par exemple créer des aménagements plus ciblés pour favoriser un milieu naturel riche en espèces comme la garide ou la mare.» (ak)



Journée spéciale

Une journée particulière sera organisée le samedi 19 juin. La population sera invitée à rencontrer les différents spécialistes œuvrant pour le projet. Les Neuchâtelois auront également la possibilité de découvrir leur travail. «Les spécialistes montreront quelques-unes de leurs trouvailles», explique Blaise Mulhauser. Des excursions auront également lieu depuis le Jardin botanique. Le programme complet des activités de janvier à juin est disponible sur le site du MHN. Quant à celui des mois de juillet à décembre, il sera établi au printemps.

Renseignements

- Muséum d'histoire naturelle: tél. 032 717 79 60, courrier électronique: biodiv.museum@unine.ch ou sur www.museum-neuchatel.ch
- Jardin botanique: tél. 032 718 23 50, courrier électronique: jardin.botanique@unine.ch ou sur www.unine.ch/jardin



Le cinéma numérique débarque dans deux salles de Neuchâtel équipées de la technologie la plus récente

Place à l'ère du numérique

L'industrie cinématographique mondiale est en pleine mutation. La digitalisation de la pellicule constitue désormais un must. Dans ce contexte, la société Cinepel SA a pris la décision d'équiper progressivement les salles du canton de projecteurs numériques. A Neuchâtel, les spectateurs peuvent découvrir le cinéma en 3D aux Arcades ainsi qu'à l'Apollo 2.

Le digital constitue plus précisément la dématérialisation de la pellicule. Avant, un long-métrage était fixé sur plus de 3,5 kilomètres de pellicule en polyester enroulée en bobine. Le support était donc analogique. A présent, il s'agit d'un disque dur amovible d'une capacité de quelque 300 giga-octets (GO), contenant un film d'une durée d'une heure et demie.

Les avantages du numérique

Avec la pellicule, il n'était pas rare de rencontrer quelques désagréments. Les films étaient parfois marqués, les sous-titres n'étaient pas toujours clairs et la qualité se trouvait souvent altérée après quelques semaines d'exploitation. Le numérique offre de nombreux avantages pour les exploitants comme pour le public. Outre une stupéfiante qualité, ce type de support permet une précision incroyable. Aux couleurs exceptionnelles vient s'ajouter une netteté inégalée. Les projections numériques constituent un véritable exploit technique.

Fonctionnement

En 1987, le Dr Larry Hornbeck invente la puce DMD (Digital Micromirror Device). Ce dispositif à micromiroir numérique est en fait un semi-conducteur optique. Il se trouve à l'intérieur de chaque système de projection DLP (Digital Light Processing). Chacun des micromiroirs constitue un pixel d'une image projetée. Si l'une de ces puces est combinée à un signal graphique numérique, une source de lumière et une lentille de projection, ses miroirs peuvent refléter une image entièrement numérique sur un écran.

La troisième dimension

Lorsqu'un film est projeté en deux dimensions, il ne reste plus qu'à créer une troisième dimension. Pour ce faire, la société Cinepel a choisi deux technologies complémentaires. D'une part, le système Dolby 3D et d'autre part, le



Les lunettes polarisantes permettent de visionner des films en trois dimensions.

système Master Image 3D. Le premier système doit servir pour les premières semaines d'exploitation et sera ensuite remplacé par le second système. Le principe de ces deux technologies est le même. Deux filtres s'intercalent entre la source lumineuse projetée et l'écran. Le premier est un filtre qui se trouve sur le projecteur et le second n'est autre que les lunettes de vision trois dimensions proposées à chaque spectateur. Avec le cinéma numérique Dolby 3D, des images polychromes différentes pour chaque œil sont projetées en alternance. Les spectateurs doivent porter des lunettes polarisantes pour compenser ces différences.

A Neuchâtel

La société Cinepel exploite tous les cinémas de Neuchâtel. Elle a récemment digitalisé quatre salles du canton, dont deux en ville. Depuis le 16 décembre 2009, le public a la possibilité de découvrir cette technologie révolutionnaire. Le film «Avatar» de James Cameron est le premier à pouvoir être vu en 3D dans le canton. Les Neuchâtelois peuvent encore visionner ce film aux Arcades. «Alice in Wonderland», de Tim Burton et «How to train your dragon» de Peter Hastings sont les prochains films 3D programmés dans les salles neuchâteloises équipées de la technologie numérique.



Déplacement du bureau de vote

Dès le scrutin du 17 janvier 2010, le bureau de vote sera déplacé à l'Hôtel de Ville. Le vote ainsi que le dépouillement auront désormais lieu au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, dans les anciens locaux du service de l'Etat civil. Le Conseil communal a pris cette décision pour des questions de centralisation et de rationalisation.

Les locaux ont été spécialement réaménagés pour accueillir les 100 à 500 votants du dimanche matin. L'accès sera également facilité pour les personnes à mobilité réduite. Une rampe a été installée à leur attention.

Bureau de vote

Le dimanche du scrutin, le bureau de vote sera ouvert de 10h à 12h. Les électrices et électeurs qui se présenteront personnellement pourront participer au scrutin, à condition qu'ils soient munis de leur carte de vote. Le matériel de vote du scrutin du 17 janvier 2010 a été envoyé à tous les électeurs de la ville. Ce courrier était accompagné d'un document explicatif et également d'un plan de situation indiquant la position du nouveau bureau de vote.

Opérations de dépouillement

En fonction des particularités du scrutin, le dépouillement était habituellement organisé en trois lieux différents: l'Hôtel de Ville, le collège de la Promenade ainsi que le collège des Terreaux. L'ensemble des opérations liées au dépouillement se dérouleront désormais uniquement à l'Hôtel de Ville.

Vote par correspondance et par internet

Les électrices et électeurs ont également la possibilité de voter par correspondance en renvoyant leur enveloppe de transmission par la Poste. Celle-ci doit être affranchie, soit en courrier A, jusqu'à la dernière levée le vendredi précédant le scrutin, soit en courrier B, jusqu'à la dernière levée le mardi précédant le scrutin. L'enveloppe de transmission peut aussi être déposée jusqu'au dimanche du scrutin à 10 heures, dans les boîtes aux lettres du Bureau de vote, du Contrôle des habitants ou de l'Hôtel communal. Les électeurs ayant signé un contrat d'utilisation du Guichet unique peuvent également prendre part au vote par internet jusqu'au samedi précédant le scrutin à midi.

A propos...



Blanc manteau

La vague de froid qui perturbe l'Europe et notre pays semble en étonner plus d'un. On parle de crainte, de conséquences dans des domaines particuliers comme celui de l'agriculture qui induirait l'augmentation du prix des légumes. A-t-on déjà oublié les hivers précédents? Le Nouvel-An 2009 spécialement blanc, ne s'impose-t-il pas à notre mémoire? Les chemins particulièrement glissants d'alors et les nuisances de toute nature surgissent au gré des caprices d'une météo peu clémente. Il serait bon parfois de se souvenir que des hommes et des femmes ont œuvré pour rétablir une situation décriée, certes, mais combien éphémère.

La quinzaine que nous venons de vivre nous permet de relativiser, sans banaliser, la difficulté à laquelle nous avons dû faire face. Or, ici comme ailleurs, on est souvent surpris de voir que la neige envahit même notre jardin. Ne dit-on pas que le chaos est bien souvent source de vie, alors que l'ordre génère des habitudes? Que 2010 vous évite les chaos...

Rémy Voirol

Université populaire neuchâteloise

L'Université populaire neuchâteloise informe le public qu'il reste quelques places dans le cours suivant:

- **Cours N° 48 – Atelier d'écriture «Les chemins nous inventent»** par M^{me} Martine Benoît, jeudi de 19 à 21 heures, 6 soirées du 14 janvier au 18 février.
Ce cours est réservé aux personnes ayant déjà suivi un premier atelier ou au bénéfice d'une certaine pratique de l'écriture.

Renseignements et inscriptions: Université populaire neuchâteloise, mardi et jeudi de 14 à 17 heures au N° de tél. 032 725 50 40, e-mail: upn@cpln.ch, site internet: www.cpln.ch/upn.



La Ville officielle

Le Conseil général siégera lundi prochain

Nominations et rapport d'information

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 18 janvier 2010 à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour de la séance est le suivant:

Nominations

10-101

Nomination d'un membre au sein de la Commission du plan d'aménagement du territoire communal, en remplacement de M^{me} Dorothée Ecklin (PopVertsSol), démissionnaire.

10-102

Nomination d'un membre au sein de la Commission spéciale des énergies, en remplacement de M^{me} Dorothée Ecklin (PopVertsSol), démissionnaire.

Rapport du Conseil communal

09-020

Rapport d'information du Conseil communal, concernant le programme politique et la planification des dépenses d'investissements 2010-2013.

Autres objets

09-608

Interpellation du groupe PopVertsSol par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée «Stade de Pierre-à-Bot: priorité à la formation».

09-610

Interpellation du groupe PopVertsSol, par M^{me} Catherine Loetscher Schneider et consorts, intitulée «Au sujet de la place du vélo dans les zones 30».

09-405

Proposition du groupe PLR, par M. Alexandre Brodard et consorts, concernant «La publication des ventes d'immeubles propriété de la Ville».

09-406

Proposition des groupes socialiste et PopVertsSol, par M. Thomas Facchinetti et consorts, au sens de l'article 32 du Règlement général de la commune de Neuchâtel visant à modifier le mode d'attribution de la subvention pour l'abonnement Onde verte.

09-509

Postulat du groupe socialiste par M. Thomas Facchinetti et consorts,

demandant au Conseil communal d'étudier quelles sont les diverses stratégies d'action possibles à disposition de l'autorité communale afin de renforcer et développer une activité commerciale et économique équilibrée au centre-ville de Neuchâtel, en partenariat avec l'ensemble des acteurs directement concernés.

09-510

Postulat du groupe PopVertsSol par M. Christian Van Gessel et consorts, intitulé «Pour un patrimoine immobilier social».

09-512

Postulat du groupe socialiste par M. Philippe Loup et consorts, intitulé «Pour une desserte des piscines le dimanche en période estivale».

09-507

Postulat des groupes socialiste et PopVertsSol par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulé «Pour une information sur les économies d'énergie».

09-508

Postulat des groupes socialiste et PopVertsSol par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulé «Meilleure information concernant les prestations d'aides à disposition des personnes habitant la ville».

09-511

Postulat (dont l'urgence est demandée) du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts, portant sur les possibilités de faire face à une augmentation des dossiers relevant de l'aide sociale.

Neuchâtel, le 16 décembre 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente, Françoise Jeanneret **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site Internet www.neuchatelville.ch

Affichage gratuit

A l'occasion des prochaines votations du 7 mars 2010, relatives aux objets suivants:

- arrêté fédéral relatif à un article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain,
- initiative populaire «Contre les mauvais traitements envers les animaux et pour une meilleure protection juridique de ces derniers (Initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux)»
- modification de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP; taux de conversion minimal).

La Direction de la sécurité rappelle aux partis politiques concernés, que des supports pour affiches seront mis gratuitement à disposition dès le 8 février 2010.

Les partis politiques doivent s'annoncer auprès de la Direction de la sécurité et les affiches doivent être déposées jusqu'au **mardi 26 janvier 2010 à 15 heures** à la SGA Lausanne, chemin d'Entre-Bois 23, 1000 Lausanne (avec la mention «affiches pour emplacements temporaires en Ville de Neuchâtel»).

La répartition des affiches se fera en fonction du nombre de partis politiques et d'emplacements, soit un maximum de 25 affiches par groupe, l'égalité de traitement étant respectée.

Direction de la sécurité

Aux habitant-es de Pierre-à-Bot

Vous souhaitez proposer ou organiser une activité dans votre quartier? Venez à la prochaine rencontre du groupe Anim'Action

lundi 18 janvier à 19h45 à la salle des loisirs, Acacias 1

Renseignements: tél. 032 717 74 63 ou www.neuchatelville.ch/animaction

Aux habitant-es de Serrières

Vous souhaitez proposer ou organiser une activité dans votre quartier? Venez la présenter lors de la prochaine rencontre du groupe Anim'Action

mercredi 20 janvier à 19 heures au Serr'cle (rue de Coquemène 1)

La chronique sportive de ...

Découvrir la passion du sport

Anne Kybourg



Suite au succès rencontré durant l'année précédente, les « Passions » reviennent en 2010 avec un programme bien rempli ! Le Service des sports de la Ville de Neuchâtel propose pas moins de six journées « Passions » pour le premier semestre 2010. Les enfants pourront y découvrir diverses disciplines sportives en compagnie de professionnels de la région. Les bulletins d'inscription et le programme sont disponibles dès aujourd'hui auprès du Service des sports.

Le principe des « Passions » est d'initier les enfants à différents sports en collaboration avec les clubs partenaires de la ville. Leur but est de promouvoir la pratique du sport en permettant aux enfants de découvrir de nouvelles disciplines. Actuellement, les « Passions » couvrent une dizaine d'activités sportives, dont le football, le tennis et le judo. Ces animations durent entre une et deux heures en fonction du sport pratiqué. Elles s'adressent aux filles comme aux garçons, peu



Deux journées « Passions » football seront organisées les 19 mai et 23 juin 2010.

importe leur niveau. Le matériel nécessaire aux activités sportives est mis à disposition.

Jeux de balles

Le programme des Passions 2010 prévoit trois journées Passions en relation aux sports de balle. Les enfants

auront la possibilité de participer à une journée Passion volleyball, le 13 février. Quant aux fans de football, ils ne seront pas en reste: deux journées d'animation seront entièrement consacrées à leur sport favori. La première aura lieu le 19 mai et la seconde le 23 juin.

Mais encore...

Les enfants pourront également s'initier au tennis, lors de la journée du 21 avril. Les raquettes seront fournies par le Service des sports. Pour ceux qui préféreraient les arts martiaux, la journée Passion judo-ludo du 5 mai leur permettra de se familiariser avec ce sport par différents exercices ludiques. Une journée Passion plein-air sera organisée le 9 juin. Durant cette animation, les enfants pourront profiter du grand air tout en découvrant la danse, ainsi que la capoeira. Cet art martial brésilien mélange des techniques de combat et des pas de danse.

Inscriptions

Les journées Passions sont des animations gratuites. Pour y participer, il est nécessaire de s'inscrire auprès du Service des sports de la Ville. Dès aujourd'hui, le calendrier des Passions est disponible sur le site www.lessports.ch. Les lieux dans lesquels se dérouleront les animations y sont également indiqués.

A.K.

- **Informations et bulletin d'inscription sur www.lessports.ch. Pour tout autre renseignement, Service des Sports – Vanessa Ducommun, tél. 032 717 77 98.**

A travers l'histoire



« Depuis 1835, Neuchâtel bénéficie du nouveau Collège latin pour l'instruction des jeunes gens. Les jeunes filles n'y étant pas admises, les autorités neuchâteloises construisent en 1853 un "collège de filles" sur l'emplacement de l'ancien cimetière des Terreaux. La réalisation de cet ouvrage est rendue possible par l'argent de la succession de David de Pury. L'édifice néo-classique, dû à l'architecte Hans Rychner, offre vingt-deux salles de classes, ainsi que deux préaux pour les étudiantes. Le bâtiment abrite aujourd'hui le Museum d'histoire naturelle. » (lithographie de J.-L. Jacottet, 1857. Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel) Vincent Callet-Molin.



Enquêtes publiques

Demande de Madame Lidia Renzo, architecte à Pesoux, d'un permis de construire pour la transformation et l'agrandissement d'une maison familiale 12, chemin des Trois-Portes, article 4756 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Josefina et Laurent Monnier. Les plans peuvent être consultés du 18 décembre 2009 au 1^{er} février 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Michel Tanner, architecte à Boudry, d'un permis de construire pour la transformation, l'agrandissement et l'installation de capteurs solaires en toiture de l'immeuble 11, rue de Beauregard, article 6720 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 15 janvier au 15 février 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Léo Cuche, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture Bär SA), d'un permis de construire pour la création d'une boulangerie et d'un établissement public 27, avenue du Vignoble, article 1825 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Bluette et Alain Badel. Les plans peuvent être consultés du 15 janvier au 15 février 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Olivier Dürig, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la transformation, l'agrandissement et le changement d'affectation de l'immeuble 13, chemin des Péreuses, article 5519 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Alex Rabus. Les plans peuvent être consultés du 15 janvier au 15 février 2010, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 4 au 10 janvier 2010

- Température extérieure moyenne : -2.7° C.
- Degrés-jours : 159.1 DJ.



La Ville officielle



Election d'un membre au Conseil des Etats

Convocation des électrices et électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer pour l'élection d'un membre au Conseil des Etats

le 17 janvier 2010

vu l'élection de M. Didier Burkhalter au Conseil fédéral;
vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;
vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;
vu l'arrêté du Conseil d'Etat, du 2 novembre 2009;

le Conseil communal précise:

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, **à timbrer**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 17 janvier 2010 à 10 heures, au plus tard**.

Vote par Internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par Internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par Internet doit être effectué par le biais du Guichet unique **le samedi 16 janvier 2010 à 12 heures, au plus tard**.

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert le dimanche 17 janvier 2010 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 17 janvier à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

Qui peut voter?

Sont électrices et électeurs en matière cantonale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse;



Echos

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Bartolomea et Goliardo Benassir-Romele, à l'occasion du 55^e anniversaire de leur mariage.

- c) les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 15 janvier 2010 à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote.

Neuchâtel, le 9 décembre 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente, Françoise Jeanneret **Le chancelier, Rémy Voirol**



Déplacement du bureau de vote

Afin de centraliser et rationaliser les opérations liées aux votations et élections, le bureau de vote est déplacé **à l'Hôtel de Ville** (rez-de-chaussée, entrée rue du Concert), dès le scrutin du 17 janvier 2010.



Programme cinéma pour la semaine du 13 au 19 janvier

APOLLO 1 032 710 10 33**INVICTUS**

1^{er} semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 14h45, 17h30, 20h15, ve/sa 23h.
Acteurs: Morgan Freeman, Matt Damon,
Tony Kgoroge.
De Clint Eastwood.

APOLLO 2 032 710 10 33**PAS SI SIMPLE**

4^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30.
Acteurs: Meryl Streep, Alec Baldwin, Steve Martin.
De Nancy Meyers.

APOLLO 2 032 710 10 33**KERITY, LA MAISON DES CONTES**

5^e semaine. Pour tous, sug. 5 ans.
VF me au ma 15h30.
De Dominique Montéry.

APOLLO 2 032 710 10 33**INVICTUS**

1^{er} semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VO angl. s-t fr/all. me au ma 17h45.
Acteurs: Morgan Freeman, Matt Damon,
Tony Kgoroge.
De Clint Eastwood.

APOLLO 2 032 710 10 33**RAPT**

1^{er} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Yvan Attal, Anne Consigny, Françoise Fabian.
De Lucas Belvaux.

APOLLO 3 032 710 10 33**LE CONCERT**

4^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF + VO me au ma 17h30, 20h15.
Acteurs: Mélanie Laurent, Aleksei Guskov,
Dimitry Nazarov.
De Radu Mihaileanu.

APOLLO 3 032 710 10 33**LOUP**

6^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h.
Acteurs: Nicolas Broudes, Pom Klementieff,
Min Man Ma.
De Nicolas Vanier.

APOLLO 3 032 710 10 33**L'IMAGINARIUM DU DOCTEUR PARNASSUS**

8^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Heath Ledger, Johnny Depp, Colin Farrell.
De Terry Gilliam.

ARCADES 032 710 10 44**AVATAR 3D**

5^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ve, lu/ma 15h, me au ve, lu 20h,
sa/di 13h, 16h45, 20h45. VO angl. s-t fr/all. ma 20h.
Acteurs: Sigourney Weaver, Sam Worthington.
De James Cameron.

BIO 032 710 10 55**THE LIMITS OF CONTROL**

2^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all. me au ma 20h30, je/ve,
lu/ma 14h30.
Acteurs: Tilda Swinton, Bill Murray,
Isaach De Bankolé.
De Jim Jarmusch.

BIO 032 710 10 55**LE PETIT NICOLAS**

16^e semaine. Pour tous, sug. 7 ans.
VF me, sa/di 15h.
Acteurs: Kad Merad, Valérie Lemerrier,
François-Xavier Demaison.
De Laurent Tirard.

BIO 032 710 10 55**OSCAR ET LA DAME ROSE**

6^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 17h45.
Acteurs: Michèle Laroque, Max Von Sydow, Amir Ben
Abdelmoumen.
De Eric-Emmanuel Schmitt.

REX 032 710 10 77**CIROU DU FREAK: L'ASSISTANT DU VAMPIRE**

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h15, ve/sa 22h45.
Acteurs: John R. Reilly, Salma Hayek.
De Paul Weitz.

REX 032 710 10 77**ALVIN ET LES CHIPMUNKS 2**

4^e semaine. Pour tous, sug. 7 ans.
VF me au ma 16h, 18h, sa/di 14h.
Acteurs: Jason Lee, Cameron Richardson,
Anna Faris.
De Betty Thomas.

STUDIO 032 710 10 88**LE SIFFLEUR**

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 16h, 18h, 20h15.
Acteurs: François Berléand, Thierry Lhermitte,
Virginie Efira.
De Philippe Lefebvre.

STUDIO 032 710 10 88**ARTHUR ET LA VENGEANCE DE MALTAZARD**

7^e semaine. 7 ans sug. 7 ans. VF me, sa/di 14h.
De Luc Besson.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité

no principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (en
dehors des heures d'ouverture des
bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Solidarité Femmes - Région Neuchâ-
tel: bureau d'information, de préven-
tion, de consultation et foyer d'accueil
pour femmes (avec ou sans enfants) vic-
times de violences conjugales. Consul-
tation chaque mardi matin et mercredi
après-midi et sur rendez-vous. Perma-
nence téléphonique tous les jours de
18h à 21h. Rue du Puits 1 (entrée rue du
Soleil 2) La Chaux-de-Fonds, tél. 032
968 60 10.

Tourisme neuchâtelois-Littoral, Hôtel
des Postes (rez-de-chaussée, aile Est,
entrée par l'av. du 1er-Mars): lundi-ven-
dredi 9h à 12h, 13h30 à 17h30, samedi
9h à 12h, tél. 032 889 68 90.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'urgence
144 communique les coordonnées du
pharmacien de garde atteignable pour
les ordonnances urgentes soumises à la
taxe de nuit.

NOMAD
maintien à domicileCentre NOMAD Neuchâtel
et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal)
et d'aide aux activités de la vie quoti-
dienne, collaboration avec les parte-
naires favorisant le maintien à domi-
cile. Demande de prestations et
d'informations: passage M.-de-Meu-
ron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00,
jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30
à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes des samedi 16 et
dimanche 17 janvier

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte
cène.

Temple du Bas: di à 10h15, culte avec
sainte cène. Jeudi à 10h, méditation,
salle du refuge.

Nord:

Valangines: di à 9h30, culte avec sainte
cène.

Est:

La Coudre: sa 16 à 18h, culte avec
sainte cène.

Ouest:

Serrières: di à 10h15, culte avec sainte
cène. Je 21 à 18h45, C21, culte pour les
jeunes suivi d'un repas.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

**Deutschsprachige reformierte Kirch-
gemeinde:** 17. Januar, kein Gottes-
dienst.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portu-
gais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à
17h30, messe. Di à 10h15, messe en ita-
lien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à
10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa
à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h,
messe en croate.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage:
di à 10h, célébration dominicale
(aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et
catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-
Vattel): di à 9h45, messe à La Chaux-de-
Fonds.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... home sweet home



GRACE A VOTRE DON, DES ENFANTS
RETROUVENT UN CHEZ-SOI !



Sans les villages d'enfants SOS, des milliers d'enfants
seraient contraints de vivre dans la rue.

Veuillez me faire parvenir des informations sur les possibilités de dons et de parrainages.

Nom

Prénom

Rue

NPA/Localité

FA051B

SOS  VILLAGES D'ENFANTS

Envoyer à :

Amis suisses des Villages d'Enfants SOS, case postale, 3097 Liebefeld

Tél. 031 979 60 60, PC 30-31935-2

info@sos-kinderdorf.ch, www.sosvillagesdenfants.ch





Jean-Marie Boillat, chef du Service des parcs et promenades, présente la campagne d'abattage 2010

Abattre pour régénérer

Le Service des parcs et promenades de la Ville de Neuchâtel entamera sa campagne d'abattage dès lundi prochain. Comme, en 2009, les arbres ont subi de nombreux dégâts dus aux intempéries, la campagne 2010 sera nettement moins conséquente. La liste des arbres à abattre sur le domaine public communal se compose d'un total de trente-cinq spécimens, marqués d'une croix rose. Le chef du Service des parcs et promenades, Jean-Marie Boillat, explique comment s'organise cette campagne d'abattage.

Comment se présente la campagne 2010 par rapport à celles des années précédentes ?

La présente campagne sera relativement petite. Au vu des dégâts provoqués par les conditions météorologiques de l'an passé, 121 arbres ont été abattus ou déracinés en 2009, au lieu des 45 initialement prévus. Nous avons ainsi décidé d'y aller plus légèrement cette année par rapport à cet épisode. La campagne 2010 concerne 35 arbres au total, hors forêt (voir encadré). Les arbres faisant partie d'un projet ne sont pas pris en compte dans cette liste.

Pour quelles raisons allez-vous abattre ces arbres ?

Les arbres touchés par cette campagne seront principalement abattus pour des problèmes phytosanitaires et sécuritaires. Nous allons notamment nous séparer des quatre peupliers noirs d'Italie situés sur le



Les quatre peupliers noirs d'Italie du quai Louis-Perrier seront abattus pour cause de défauts.

ainsi obtenu une moyenne de 80 arbres abattus pour 101 arbres plantés. Nous plantons donc plus d'arbres que nous n'en abattons. Je rappelle que notre service se charge également du domaine privé. Chaque abattage ou élagage doit faire l'objet d'une autorisation.

Comment s'organise cette campagne ?

Elle débutera le 18 janvier et devrait se terminer au mois de mars. L'équipe d'abattage se constitue de 4 à 6 personnes en fonction des endroits. Un collaborateur du Service des forêts vient également renforcer l'équipe. Cette campagne est à distinguer des autres projets en cours. Dans le cadre du programme « Nature en ville », nous allons, par exemple, revaloriser une zone vers le port du Nid-du-Crô. Nous remplacerons les arbustes exotiques par des arbres et

des arbustes indigènes. La faune pourra ainsi trouver plus de nourriture. Contrairement aux 35 arbres concernés par la campagne, les arbustes exotiques qui seront abattus ne portent pas de croix rose. L'année 2010 étant celle de la biodiversité, diverses actions seront mises en place dans le but de se débarrasser des plan-

tes invasives. Le Service des parcs et promenades fêtera également son 125^e anniversaire cette année. Nous proposerons ainsi diverses actions à la population.

L'abattage des arbres commence toujours en janvier. Existe-t-il une raison précise à cela ?

La campagne d'abattage est toujours fixée à la même époque pour que la population sache à quoi s'en tenir. Nous profitons également de cette période creuse pour tailler les arbres qui ne sont plus en végétation. Notre service fournit un travail considérable. L'abattage d'arbres ne représente que 10% au maximum du temps consacré à l'entretien du patrimoine arboré.

Allez-vous planter de nouveaux arbres en contrepartie ?

Oui, mais ils ne seront pas forcément plantés directement. L'essence de l'arbre est choisie en fonction du lieu de plantation. Dans un souci de diversification, une essence ne peut dépasser les 10% de représentation. Planter un arbre nécessite également de trouver de la place en sous-sol pour les racines. Dans le domaine public, il n'est pas facile de trouver l'espace suffisant pour creuser un trou. Les sous-sols étant très souvent occupés par de nombreuses canalisations.

L'abattage a-t-il des conséquences sur la faune ?

Il pourrait en avoir. Cependant, nous vérifions toujours si l'arbre est « habité » avant de l'abattre. Si tel est le cas, nous essayons de trouver une solution adéquate, en « déménageant » une partie de l'arbre, par exemple. Protéger la faune fait également partie de notre rôle.

En milieu urbain, les arbres réussissent-ils à vieillir correctement ?

Un arbre en ville ne dépasse que rarement les 60 ans. En milieu urbain, il peut être amené à subir de nombreuses contraintes telles qu'un accident, la malveillance ou le va-et-vient quotidien de la ville (chantiers, tassement de sols). Tous ces éléments se répercutent sur le système racinaire, empêchant l'arbre de vieillir en paix. Les arbres en ville sont importants, mais ils le sont également par leur coût. Ils nécessitent un entretien à ne pas négliger. Nous devons notamment les arroser huit fois par année durant les trois premières années suivant la plantation. Depuis trois ans, nous posons des sondes tensiométriques par



Ce peuplier noir d'Italie a vu une bonne partie de ses branches se dessécher et sera abattu.

groupe d'arbres afin de mieux cerner leur besoin en eau. Ceci nous permet d'arroser les arbres quand ils en ont vraiment besoin.

Anne Kybourg



quai Louis-Perrier. Ces derniers présentent des défauts (altération du bois au collet). A côté des principaux groupes d'arbres à abattre, nous avons posé des affiches mentionnant les raisons de l'abattage. Nous avons récemment établi des statistiques prenant en compte les résultats des huit dernières années. Nous avons



Liste 2010

La liste des abattages 2010 est disponible sur www.2000neu.ch. Renseignements supplémentaires au 032 717 86 60.